

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DU
BUDGET ET DES FINANCES**



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

RAPPORT

D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT EXERCICE 2021 FIN DECEMBRE

Loi n° 2020-019 du 22 décembre 2020 portant loi de finances, exercice 2021

Sommaire

Liste des sigles et acronymes	3
Liste des tableaux.....	4
Liste des graphiques.....	4
Liste des annexes	5
Introduction	6
I. Le contexte de l'exécution du budget	7
1. La conjoncture économique internationale	7
2. La conjoncture économique nationale	9
3. La mise en œuvre des réformes budgétaires	10
II. La réalisation des recettes du budget général.....	12
1. Les recettes budgétaires	13
a. Les recettes fiscales.....	14
b. Les recettes non fiscales	20
c. Les dons projets et les dons programmes.....	23
2. Les ressources de trésorerie	24
III. L'exécution des dépenses du budget général	25
A. L'Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépense.....	25
1- Les dépenses budgétaires	28
1.1. Les dépenses ordinaires.....	28
a- Les charges financières de la dette	29
b- Les dépenses de personnel	29
c- Les dépenses d'acquisition des biens et services.....	29
d- Les dépenses de transfert	30
1.2. Les Dépenses en capital.....	30
B. La situation d'exécution du budget en programmes et en dotations.....	32
C. La situation d'exécution de dépenses spécifiques	34
a. La situation d'exécution des dépenses sensible au Genre.....	34
b. La situation d'exécution des crédits alloués aux collectivités territoriales.....	35
c. La situation d'exécution des dépenses sociales.....	36
2- Les charges de trésorerie	37
IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)	38
V. Les soldes	40
Conclusion	43
Annexes	44

Liste des sigles et acronymes

CAS	Comptes d'Affectation Spéciale
CST	Comptes Spéciaux du Trésor
DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DNCF	Direction Nationale du Contrôle Financier
DDPF	Direction de la Dette Publique et du Financement
DF	Direction des Finances
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
FAT	Forces Armées Togolaises
FNAFPP	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnel
FNDF	Fonds National du Développement Forestier
FPDT	Fonds de Promotion et de Développement du Tourisme
FSDH	Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat
IMF	Impôt Minimum Forfaitaire
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS	Impôt sur les Sociétés
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
OTR	Office Togolais des Recettes
PAPV	Programme d'Appui aux Populations Vulnérables
PGE	Paierie Générale de l'Etat
PIP	Programme des Investissements Publics
PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
RGE	Recette Générale de l'Etat
SAFER	Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SIGFIP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SP- PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers
TPJH	Taxe sur les Produits des Jeux de Hasard
TSFCB	Taxe Spéciale sur la Fabrication et le Commerce des Boissons
TPU	Taxe Professionnelle Unique
UPF	Unité de politique fiscale

Liste des tableaux

Tableau n° 1.	Réalisation des recettes du budget général.....	12
Tableau n° 2.	Réalisation des recettes budgétaires	13
Tableau n° 3.	Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales	15
Tableau n° 4.	Réalisation des recettes liquides et non liquides	16
Tableau n° 5.	Impôts recouvrés par les CI et CDDI	17
Tableau n° 6.	Autres recettes du commissariat des douanes et droits indirects.....	19
Tableau n° 7.	Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects.	19
Tableau n° 8.	Produits des amendes des Commissariats des impôts et des douanes et droits indirects	20
Tableau n° 9.	Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales	21
Tableau n° 10.	Dons projets et dons programmes.....	24
Tableau n° 11.	Ressources de trésorerie	24
Tableau n° 12.	Exécution globale des dépenses du budget général	25
Tableau n° 13.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire.....	26
Tableau n° 14.	Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense.....	28
Tableau n° 15.	Tableau récapitulatif des exécutions des projets d'investissement.....	31
	publics par fonction	31
Tableau n° 16.	Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes ...	33
Tableau n° 17.	Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique ...	33
Tableau n° 18.	Exécution des dépenses sensible au Genre	35
Tableau n° 19.	Exécution des crédits alloués aux collectivités territoriales	35
Tableau n° 20.	Exécution des dépenses sociales	36
Tableau n° 21.	Programmes des comptes d'affectation spéciale.....	39
Tableau n° 22.	Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin décembre 2021.....	41

Liste des graphiques

Graphique n° 1.	Prévisions et réalisations des recettes budgétaires.....	14
Graphique n°2.	Recouvrement des recettes fiscales	16

Graphique n°3.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution	27
----------------	---	----

Liste des annexes

Annexe n° 1.	Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique au quatrième trimestre 2021.....	44
Annexe n° 2.	Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés au quatrième trimestre 2021	44
Annexe n° 3.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons.....	45
Annexe n° 4.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts	46
Annexe n° 5.	Tableau récapitulatif de l'exécutions des programmes et des dotations par ministères.....	46
Annexe n° 6.	Exécution du PIP par fonction sur ressources externes	55
Annexe n° 7.	Exécution du PIP par fonction sur ressources internes	56
Annexe n° 8.	Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative	57

Introduction

Le budget de l'Etat, exercice 2021, a été adopté par la loi n° 2020-019 du 22 décembre 2020 portant loi de finances. Premier budget en mode programmes élaboré par le Togo, il consacre le basculement du Togo dans la budgétisation axée sur les résultats. Cette loi est mise en exécution depuis le 1^{er} janvier 2021.

L'article 74 de la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances (LOLF) dispose : « sans préjudice des pouvoirs généraux de contrôle du Parlement, les commissions des finances veillent au cours de la gestion annuelle, à la bonne exécution des lois de finances. A cette fin, le Gouvernement transmet trimestriellement au Parlement, à titre d'information, des rapports sur l'exécution du budget et l'application de la loi de finances. Ces rapports sont mis à la disposition du public ».

La production et la publication de ces rapports trimestriels répondent à l'exigence de transparence budgétaire en mettant à la disposition du Parlement et du public l'information sur l'exécution du budget de l'Etat. Ces rapports permettent d'une part, au Gouvernement d'orienter ses décisions en matière budgétaire et d'autre part, au Parlement de suivre le respect de l'autorisation donnée lors du vote de la loi de finances.

Le présent rapport d'exécution rend compte de l'exécution de la loi de finances, exercice 2021 à fin décembre. Il est subdivisé en cinq (05) parties : (i) le contexte de l'exécution du budget, (ii) les détails de la réalisation des recettes du budget général, (iii) l'exécution en mode programme des dépenses du budget général, (iv) l'exécution des comptes spéciaux du Trésor et (v) les soldes.

I. Le contexte de l'exécution du budget

La politique budgétaire de l'année 2021 a eu pour soubassement un cadrage macro-budgétaire qui a pris en compte d'une part, la conjoncture économique internationale et nationale marquée par la crise sanitaire et d'autre part, la capitalisation des résultats des réformes en matière d'assainissement des finances publiques et d'amélioration du climat des affaires. En outre, une stratégie de gestion budgétaire prudente est observée en vue de garantir la soutenabilité des finances publiques à travers l'amélioration du recouvrement des recettes et la maîtrise des dépenses.

Du point de vue des orientations fiscales, plusieurs mesures ont été prises pour dynamiser la fiscalité intérieure en vue de doter l'Etat et les collectivités territoriales des moyens nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs de financement des actions de développement et de riposte contre la pandémie à covid-19. Elles visent également à favoriser l'essor des secteurs économiques stratégiques tout en assurant une mise en conformité du dispositif avec les normes communautaires et internationales et permettre une meilleure application de la réglementation fiscale en matière de lutte contre la fraude fiscale. Ces mesures concernent des réformes qui visent :

- i) l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement des mesures de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ;
- ii) l'allègement de la charge fiscale aux contribuables ;
- iii) les ajustements techniques ;
- iv) la prise en compte de la réglementation.

En matière de maîtrise des dépenses publiques, des mesures concourant à l'efficacité de la dépense publique sont poursuivies.

1. La conjoncture économique internationale

L'environnement économique international a été marqué en 2021 par un redressement de l'activité économique malgré la menace toujours persistante de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19. L'économie mondiale a, en effet, renoué avec la croissance, à la

faveur de l'amplification des campagnes de vaccination, l'assouplissement des mesures restrictives de lutte contre la pandémie, des efforts budgétaires des Etats en matière de politique de relance et le maintien des conditions financières internationales favorables. Toutefois, la plupart des économies ont fait face à des tensions inflationnistes imputables à la flambée des cours des produits de base et de l'énergie ainsi qu'à des chocs sur l'offre de denrées alimentaires.

La croissance du PIB mondial est estimée à 6,1% en 2021 après la contraction de 3,1% enregistrée en 2020. L'activité économique, dans les pays avancés, a suivi globalement la même tendance que celle observée au niveau mondial. En 2021, la croissance économique y est estimée à 5,2% après un repli de 4,5% en 2020.

Les pays émergents et en développement ont bénéficié de la reprise de l'activité économique au plan mondial. En 2021, la croissance est ressortie à 6,8% dans cette région du monde après un fléchissement de 2,0% en 2020. En Chine, les autorités ont pu contenir la propagation du virus et limiter les conséquences négatives de la crise sanitaire grâce aux mesures restrictives ciblées et à la vigueur du soutien budgétaire. Le PIB a progressé dans ce pays de 8,1% en 2021 contre une hausse de 2,2% en 2020.

En Afrique subsaharienne, une reprise économique moins vigoureuse que celle enregistrée dans les autres régions a été observée, malgré le renforcement de la demande mondiale en matières premières. Les pays dont l'activité économique reste tributaire du tourisme et des services ont vu leur croissance stagner. L'évolution de l'activité économique en Afrique subsaharienne est estimée en hausse de 4,5% en 2021 contre un repli de 1,7% en 2020 en rapport avec les regains d'activités au Nigeria (+3,6%) et en Afrique du Sud (+4,9%).

En lien avec la reprise de l'économie mondiale, l'activité économique au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'est accélérée en 2021. Le taux de croissance du PIB s'est hissé à 6,1%, après un niveau de 1,8% en 2020. Cette performance de l'économie des pays de la zone résulte de la poursuite de la mise en œuvre des plans de relance ainsi que du retour à la normale de l'activité dans les branches transport, tourisme et loisirs, à la faveur de l'atténuation de la crise sanitaire.

2. La conjoncture économique nationale

En dépit d'un environnement international incertain, l'économie nationale s'est bien comportée en 2021. Le Togo poursuit l'exécution des projets et réformes de la feuille de route gouvernementale. La mise en œuvre des réformes structurelles de l'économie et l'instauration d'un climat d'affaires attractif se poursuivent également afin d'attirer les investissements privés et réaliser les objectifs de croissance soutenue et inclusive. Le cadre macroéconomique demeure stable avec un renforcement de la reprise économique et les indicateurs de la gestion des finances publiques sont en amélioration. Le Togo, à l'instar des autres pays, connaît des tensions inflationnistes mais le taux d'inflation devrait revenir dans les limites de la norme communautaire en 2023, notamment grâce à un bon approvisionnement des marchés en produits vivriers.

Le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 5,5% en 2021 contre 1,8% en 2020 suite à la reprise économique. Cette croissance s'est faite dans un contexte de hausse généralisée des prix des biens et services, le taux d'inflation mesuré par l'indice national harmonisé des prix à la consommation étant ressorti à 4,5% par rapport à 2020. La croissance devrait se consolider en 2022 pour se situer à 5,9%, portée notamment par l'agriculture, la construction et les services.

Au titre du commerce extérieur, les échanges commerciaux en 2021 sont marqués par une progression de 5,3% en valeur des exportations et de 11,3% des importations par rapport à 2020. Ainsi, le déficit commercial avec l'ensemble des pays partenaires s'est aggravé de 109,9 milliards.

Par rapport à décembre 2020, la situation monétaire à fin décembre 2021 est marquée par une progression de 241,7 milliards de la masse monétaire, imputable à une augmentation de 115,4 milliards des actifs extérieurs nets et de 112,4 milliards des créances intérieures. Les créances sur l'économie se chiffrent à 1.425,0 milliards à fin décembre 2021, en progression de 9,2% par rapport à fin décembre 2020.

La consolidation des créances sur l'économie est imputable principalement à la hausse des crédits bancaires aux sociétés non financières privées (+58,1 milliards) et publiques (+17,5

milliards), aux ménages et aux Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages (ISBLSM) (+24,4 milliards), ainsi qu'au secteur financier non bancaire (+9,8 milliards). En pourcentage du PIB nominal, les créances sur l'économie se sont établies à 30,5% à fin décembre 2021 contre 29,9% à fin décembre 2020.

Globalement, les indicateurs macro budgétaires se sont améliorées en 2021. La mobilisation des recettes est en progression et le taux de pression fiscale est passé de 12,2% en 2020 à 13,6% en 2021. Le déficit budgétaire dans compris en pourcentage du PIB est ressorti à 5,1%, en baisse de 1,9 point par rapport à 2020.

3. La mise en œuvre des réformes budgétaires

Les priorités du budget de l'Etat, exercice 2021, portent sur la budgétisation des engagements issus de la feuille de route gouvernementale traduite dans la déclaration de la politique nationale.

En matière de recouvrement des ressources notamment les recettes fiscales, on note la mise en place de l'unité de politique fiscale (UPF) dont la mission principale est d'élaborer des politiques et stratégies qui contribueront à améliorer la collecte des recettes fiscales.

S'agissant des dépenses, une attention particulière a été portée sur la budgétisation sensible au genre. Ainsi, le premier document budgétaire sensible au genre est élaboré avec six (06) ministères pilotes avec l'aide des cellules focales de ces ministères.

En outre, conformément à la feuille de route gouvernementale, l'exécution de la loi de finances à fin décembre 2021, est intervenue dans un contexte marqué par la consécration de la mise en œuvre de la loi organique n°2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances. Ce changement a entraîné la déconcentration de la fonction d'ordonnancement et l'approbation des marchés publics ainsi que le renforcement du rôle des contrôleurs financiers. En effet, les contrôleurs financiers ont été nommés et déployés auprès des ordonnateurs au niveau des ministères et institutions, dans les établissements publics bénéficiant du concours de l'Etat et dans les régions à l'intérieur du pays. A leurs rôles traditionnels de contrôle a priori des dépenses budgétaires et de conseiller de l'ordonnateur, les contrôleurs financiers apprécient également la performance dans l'exécution des

programmes. Au niveau des collectivités territoriales, leur rôle est étendu au contrôle des opérations de recettes.

Quant aux ordonnateurs, ils sont désormais soumis aux règles de la comptabilité publique et au principe de la redevabilité. Ainsi, les Présidents d'Institutions de la République et les ministres sectoriels sont des ordonnateurs de leurs propres crédits budgétaires et approuvent les marchés en deçà du seuil de trois cent cinquante millions (350.000.000) de francs CFA.

Il convient également de relever les réformes réalisées pour assurer la transparence dans la gestion budgétaire et financière qui sont entre autres l'élaboration et la publication du budget citoyen 2021 avec la participation des organisations de la société civile et les représentants des médias locaux, l'élaboration et la publication du calendrier budgétaire opérationnel avant fin mars 2020. A cela s'ajoutent l'élaboration et la publication de la déclaration sur les risques budgétaires entraînant la constitution des provisions dans le budget 2021.

Enfin, la consolidation et la solidité du système intégré de gestion des finances publiques (SIGFiP) permettent de disposer en temps record des états de restitution fiables et transparents en termes d'information budgétaire à savoir les tableaux matriciels croisés en vue des analyses approfondies. Par ailleurs, le système d'information intègre à ce jour toutes les classifications exigées pour une traçabilité exhaustive des données budgétaires. Au cours de la période, les travaux effectués sur le SIGFiP ont essentiellement porté sur la prise en compte de la comptabilité auxiliaire et l'élaboration des états financiers dans le système intégré. Ces travaux ont également permis d'élaborer des états de restitutions en exécution et de suivre ainsi en temps réel l'exécution des dépenses publiques et de permettre aux ordonnateurs de suivre l'état d'exécution de leurs dépenses afin de redresser au besoin la trajectoire du taux d'exécution voulu. Le SIGFiP est régulièrement mis à jour en prenant en compte les différents retours des utilisateurs.

II. La réalisation des recettes du budget général

Les recettes du budget général sont constituées des recettes budgétaires et des ressources de trésorerie autorisées par la loi de finances.

A fin décembre 2021, le taux de réalisation des recettes du budget général est de 96,34%, soit un montant de recettes recouvrées de 1 638,93 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 1 701,20 milliards de FCFA. Cette réalisation est en hausse de 5,09% par rapport à la même période en 2020. Le niveau élevé des ressources réalisées est porté par la poursuite de la mise en œuvre des réformes fiscales par l'Office togolais des recettes (OTR) et une forte mobilisation des titres publics en dépit de la crise sanitaire de la covid-19.

**Tableau n° 1. Réalisation des recettes du budget général
(en milliards de FCFA, sauf indications contraires)**

LIBELLES	LFR	Réalisation fin sept.	Réalisation du 4 ^{ème} trimestre	Cumul fin déc. 2021	Taux de réalisation fin déc. 2021	Réalisation fin déc. 2020	Taux de variation 2020- 2021
RECETTES BUDGETAIRES	915,58	650,53	271,05	921,58	100,66%	801,13	15,04%
Recettes fiscales	729,53	563,73	215,85	779,58	106,86%	655,15	18,99%
Recettes non fiscales	58,12	37,00	21,03	58,03	99,85%	72,95	-20,45%
Dons projets	108,34	48,80	34,17	82,97	76,59%	62,01	33,81%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	19,60	1,00	0,00	1,00	5,10%	11,02	-90,93%
RESSOURCES DE TRESORERIE	785,62	525,50	191,85	717,35	91,31%	758,43	-5,42%
Emprunts projets	119,03	51,00	25,13	76,13	63,95%	83,58	-8,92%
Titres publics	535,27	474,5	55,00	529,50	98,92%	445,21	18,93%
Autres emprunts	19,60			0,00	0,00%	229,64	-100,00%
Droits de tirages spéciaux	111,72	0,00	111,72	111,72	100,00%	0,00	-
TOTAL GENERAL	1 701,20	1 176,03	462,89	1 638,93	96,34%	1 559,56	5,09%

Sources : DGBF, RGE, OTR, DDPF, ACCE, TGE, DF

1. Les recettes budgétaires

Aux termes de l'article 8 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances, les recettes budgétaires comprennent les impôts, les taxes ainsi que les produits des amendes, les rémunérations des services rendus et redevances, les fonds de concours, dons et legs, les revenus des domaines et des participations financières ainsi que les produits divers.

Dans la loi de finances, exercice 2021, les prévisions relatives à ces recettes sont présentées par nature économique de la manière suivante : les recettes fiscales, les recettes non fiscales, les dons projets et les dons programmes.

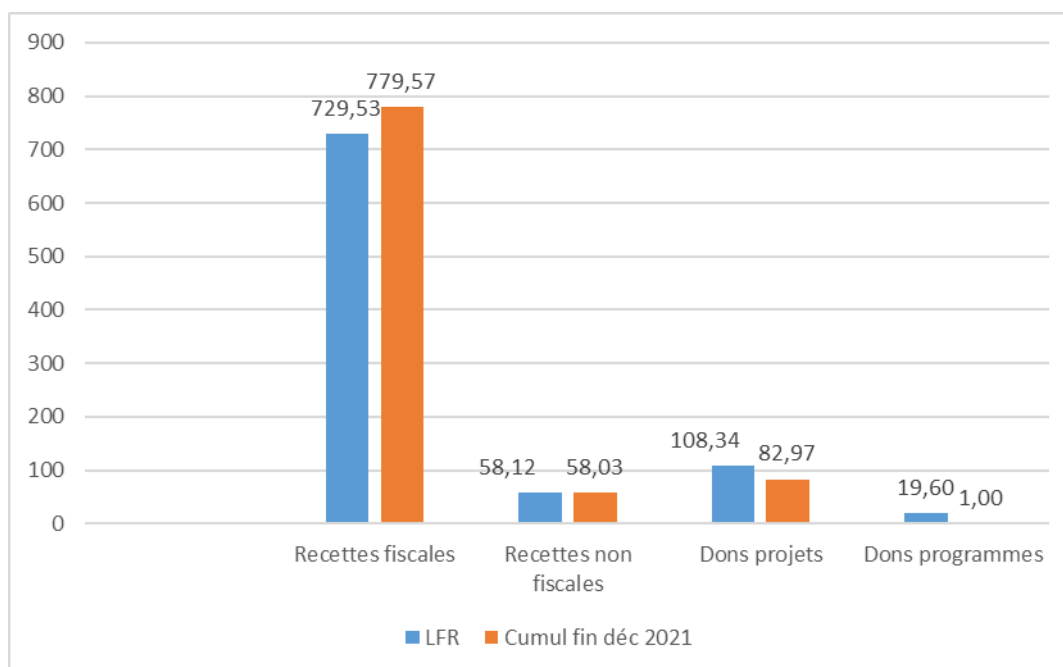
Au 31 décembre 2021, le taux de réalisation des recettes budgétaires est de 100,66%, soit un montant de 921,58 milliards de FCFA contre des prévisions annuelles de 915,58 milliards de FCFA. On note ainsi une augmentation de 15,04% par rapport à fin décembre 2020 due essentiellement à une progression de réalisation des recettes fiscales et des dons projets.

**Tableau n° 2. Réalisation des recettes budgétaires
(en milliards de FCFA, sauf indications contraires)**

LIBELLES	LFR	Réalisation fin sept	Réalisation du 4^{ème} trimestre	Cumul fin déc 2021	Taux de réalisation fin déc 2021	Réalisation fin déc 2020	Taux de variation 2020- 2021
Recettes fiscales	729,53	563,73	215,85	779,58	106,86%	655,15	18,99%
Recettes non fiscales	58,12	37,00	21,03	58,03	99,85%	72,95	-20,45%
Dons projets	108,34	48,80	34,17	82,97	76,59%	62,01	33,81%
Dons programmes	19,60	1,00	0,00	1,00	5,10%	11,02	-90,93%
TOTAL GENERAL	915,58	650,53	271,04	921,58	100,66%	801,13	15,04%

Sources : DGBF, RGE, OTR, DDPF, DF

Graphique n° 1. Prévisions et réalisations des recettes budgétaires
(en milliards de FCFA)



Source : DGBF

a. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales sont les recettes résultant des prélèvements obligatoires opérés par l'Etat sous forme d'impôts et taxes.

Au 31 décembre 2021, pour une prévision annuelle des recettes fiscales de 729,53 milliards de FCFA, 779,58 milliards de FCFA ont été recouvrés, soit un taux de réalisation de 106,86%.

Comparée à la réalisation de la même période en 2020, on note une augmentation de 18,99%, soit 124,43 milliards de FCFA en valeur absolue.

Divers facteurs expliquent cette performance, en l'occurrence la poursuite de la mise en œuvre des réformes entreprises par les autorités. Il s'agit notamment de la poursuite de la dématérialisation des procédures fiscales et douanières afin de faciliter les déclarations et paiements en ligne, la facilitation de la collecte des recettes via les paiements au moyen des terminaux mobiles, la poursuite de la modernisation des services du cadastre et de la conservation foncière conduisant à la réduction des délais et des coûts des formalités de transfert de propriété et d'obtention des titres fonciers.

En outre, l'amélioration qu'a connu l'activité économique explique également la performance observée dans l'évolution des recettes fiscales. En effet, à fin décembre 2021, il a été observé une hausse du volume des importations (0,7%) comparativement à 2020. De même, la valeur des importations a augmenté de 13,2% en 2021 par rapport à 2020. Il est noté également un accroissement de 16,6% du chiffre d'affaires global des entreprises par rapport à 2020.

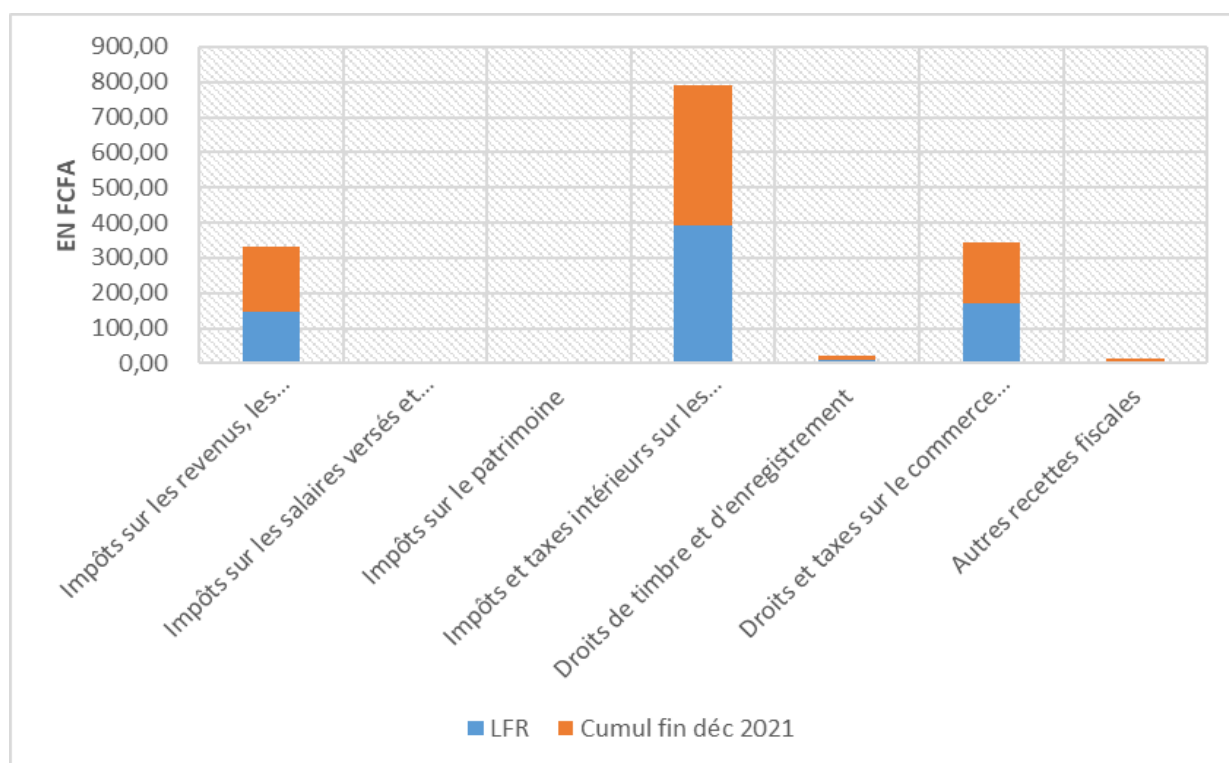
Outre ces facteurs, s'ajoutent l'intensification de la sensibilisation des contribuables au civisme fiscal et le renforcement de la lutte contre la fraude et la corruption, l'internalisation de la fonction d'évaluation des marchandises en douane, la dématérialisation des procédures de dédouanement dans les divisions opérationnelles, le renforcement de la surveillance du territoire et le renforcement des ressources humaines.

**Tableau n° 3. Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales
(en milliards de FCFA, sauf indications contraires)**

LIBELLES	LFR	Réalisation fin sept	Réalisation du 4^{ème} trimestre	Cumul fin déc 2021	Taux de réalisation fin déc 2021	Réalisation fin déc 2020	Taux de variation 2020- 2021
Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	145,49	122,50	61,92	184,42	126,76%	132,86	38,81%
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	0,00	0,09	0,01	0,10	#DIV/0!	0,14	-26,10%
Impôts sur le patrimoine	1,65	1,38	0,97	2,36	142,50%	3,29	-28,39%
Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	392,29	301,13	99,09	400,23	102,02%	344,47	16,18%
Droits de timbre et d'enregistrement	11,46	7,73	4,27	12,00	104,65%	14,86	-19,29%
Droits et taxes sur le commerce extérieur et les transactions internationales	172,07	126,78	45,01	171,79	99,84%	147,47	16,49%
Autres recettes fiscales	6,56	4,12	4,56	8,68	132,22%	12,05	-27,99%
TOTAL	729,53	563,73	215,84	779,58	106,86%	655,15	18,99%

Source : DGBF, OTR

**Graphique n°2. Recouvrement des recettes fiscales
(en milliards de FCFA)**



Source : DGBF

Parmi les recettes recouvrées, certaines ne donnent pas lieu à des encaissements effectifs ; elles sont qualifiées de recettes non liquides. La réalisation et la répartition des recettes liquides et non liquides sont présentées dans le tableau 4 suivant :

**Tableau n° 4. Réalisation des recettes liquides et non liquides
(en milliards de FCFA, sauf indications contraires)**

LIBELLES	LFR	Réalisation fin sept.	Réalisation du 4 ^{ème} trimestre	Cumul fin déc. 2021	Taux de réalisation fin déc. 2021	Réalisation fin déc. 2020	Taux de variation 2020- 2021
Recettes liquides	600,00	463,74	177,06	640,79	106,80%	531,51	20,56%
<i>dont Chèques Trésor</i>	31,75	9,89	5,85	15,74	49,58%	21,52	-26,85%
<i>dont Soutien à la Politique Pétrolière</i>	16,06	16,77	7,36	24,13	150,25%	0,62	3781,48%
Recettes non liquides	129,53	99,99	38,78	138,77	107,14%	123,65	12,24%
Exonérations	129,53	99,99	38,78	138,77	107,14%	123,65	12,24%
TOTAL	729,53	563,73	215,84	779,57	106,86%	655,15	18,99%

Source : DGBF, OTR

Les recettes fiscales, constituées essentiellement des impôts, des taxes et des produits des amendes, sont collectées par le Commissariat des impôts (CI) et le Commissariat des douanes et droits indirects (CDDI) de l'OTR.

- *Impôts*

Pour une prévision annuelle de 721,04 milliards de FCFA, les recettes recouvrées à fin décembre 2021 s'élèvent à 769,99 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 106,79%. Ils connaissent une hausse de 18,86% par rapport à la même période un an plus tôt. Le détail de ces impôts par commissariat est consigné dans le tableau 5 ci-après :

Tableau n° 5. Impôts recouvrés par les CI et CDDI
(en milliards de FCFA, sauf indications contraires)

STRUCTURES	Libellés	LFR	RECOUVREMENT					
			Réalisation fin sept.	Réalisation du 4 ^e trimestre	Cumul fin déc. 2021	Taux de réalisation fin déc. 2021	Réalisation fin déc. 2020	Taux de variation 2020- 2021
COMMISSARIAT DES IMPÔTS	Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-100,00%
	Retenue sur les revenus des capitaux mobiliers	11,27	9,89	12,04	21,93	194,59%	9,02	142,99%
	IRPP (non ventilé)	40,19	33,93	14,15	48,08	119,64%	41,78	15,08%
	Impôt sur les Sociétés	81,51	68,81	32,30	101,11	124,04%	74,03	36,59%
	Prélèvement BIC	12,52	9,63	3,33	12,96	103,52%	7,53	72,02%
	Droits d'Immatr. /Prop. Foncière	0,31	0,70	0,47	1,17	373,25%	1,24	-5,59%
	Droits d'Accises/Produits Pétroliers	28,87	25,33	6,84	32,17	111,43%	28,91	11,29%
	<i>dont SAFER</i>	14,45	13,57	3,64	17,21	119,09%	15,23	12,97%
	Autres Droits d'Accises	20,78	16,94	6,76	23,70	114,08%	18,32	29,35%
	Droits de Conservation de la Propriété Foncière (DCPF)	0,10	0,13	0,02	0,15	156,02%	0,27	-43,29%
	Droits de Timbres	2,65	2,20	1,22	3,43	129,39%	2,91	17,56%
	dont Vignettes & Carnets TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Droits d'enregistrement	8,82	5,52	3,04	8,56	97,15%	11,95	-28,33%
	TC-IRPP	0,00	0,24	0,11	0,34	-	0,50	-31,75%
	Taxe sur les Plus-values de Cession (TPV)	0,01	0,01	0,00	0,01	138,37%	0,00	139,11%
	Taxe/Salaire	0,00	0,09	0,01	0,10	-	0,14	-29,33%
	TSFCB	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,01	-98,06%
	Taxe Fonc. /PB	1,19	0,53	0,48	1,01	84,57%	1,70	-40,50%

STRUCTURES	Libellés	LFR	RECOUVREMENT					
			Réalisation fin sept.	Réalisation du 4 ^e trimestre	Cumul fin déc. 2021	Taux de réalisation fin déc. 2021	Réalisation fin déc. 2020	Taux de variation 2020- 2021
	Taxe Fonc. /PNB	0,05	0,01	0,00	0,02	40,36%	0,08	-77,07%
	TPU régime déclaratif	0,18	0,20	0,08	0,27	152,94%	0,34	-19,20%
	Taxe professionnelle	0,05	0,03	0,27	0,31	571,75%	4,18	-92,63%
	Patente	5,50	3,84	1,23	5,07	92,25%	7,20	-29,62%
	Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM)	1,55	1,60	0,30	1,90	122,98%	0,70	170,27%
	Taxe sur les Véhicules des Sociétés (TVS)	0,00	0,02	0,00	0,03	-	0,07	-64,97%
	Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)	122,00	94,32	28,95	123,27	101,04%	103,70	18,87%
	Taxe sur les Activités Financières (TAF)	11,58	8,80	3,65	12,46	107,53%	12,18	2,26%
	TPJH	1,47	1,11	0,35	1,46	99,18%	1,27	15,63%
	Taxe à l'Emission des Billets d'Avion (TEBA)	0,23	0,14	0,06	0,20	87,28%	0,12	73,38%
	Taxe/Conv. d'assurance	2,70	2,35	0,51	2,85	105,85%	2,57	11,01%
	TOTAL CI	353,52	286,38	116,18	402,57	113,87%	330,74	21,72%
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Droit de douane	125,23	92,36	32,88	125,24	100,01%	108,53	15,39%
	Redevance Statistique	29,50	22,23	7,95	30,18	102,33%	24,46	23,41%
	Timbre Douanier	0,38	0,29	0,10	0,39	102,24%	0,31	23,84%
	Prélèvement National de Solidarité	5,32	3,89	1,39	5,28	99,25%	4,43	19,22%
	Taxe sur la valeur ajoutée	203,10	150,52	51,67	202,20	99,55%	176,62	14,48%
	Taxe à l'exportation	3,99	2,97	1,18	4,15	103,97%	2,73	52,02%
	TOTAL CDDI	367,51	272,26	95,17	367,43	99,98%	317,08	15,88%
TOTAL		721,04	558,64	211,35	769,99	106,79%	647,82	18,86%

Source : DGBF, OTR

- *Autres recettes*

Pour une prévision annuelle de 2,54 milliards de FCFA, les recouvrements à fin décembre 2021 des autres recettes s'élèvent à 1,45 milliard de FCFA, soit un taux de réalisation de 57,05%. Elles sont en baisse de 41,27% par rapport à la même période en 2020. Cette baisse s'explique par la diminution des confiscations et vente en douanes. Le détail des autres recettes est consigné dans le tableau 6 ci-après :

Tableau n° 6. Autres recettes du commissariat des douanes et droits indirects
(en milliards de FCFA, sauf indications contraires)

STRUCTURES	Libellés	LFR	RECOUVREMENT					
			Réalisation fin sept.	Réalisation du 4 ^e trimestre	Cumul fin déc. 2021	Taux de réalisation fin déc. 2021	Réalisation fin déc. 2020	Taux de variation 2020- 2021
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Cartes et Vignettes	0,55	0,34	0,07	0,41	75,10%	0,45	-8,07%
	Produits des Obligations Cautionnées	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Produits des Crédits en Douane	0,01	0,00	0,00	0,01	71,75%	0,01	-13,68%
	Remise 10%	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Entrepôts Fictifs 10%	0,00	0,00	0,00	0,00	53,99%	0,00	-37,38%
	Confiscations et Ventes en Douanes	1,98	0,97	0,06	1,03	51,98%	2,01	-48,79%
TOTAL		2,54	1,31	0,14	1,45	57,05%	2,47	-41,27%

Source : DGBF, OTR

- *Taxes*

Les taxes, prévues pour 4,84 milliards de FCFA, ont été recouvrées à hauteur de 4,91 milliards de FCFA à fin décembre 2021, soit un taux de réalisation de 101,39% enregistrant ainsi une hausse de 16,04% par rapport à la même période de l'année 2020 comme illustré dans le tableau 7 ci-après :

Tableau n° 7. Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects
(en milliards de FCFA, sauf indications contraires)

STRUCTURES	LIBELLES	LFR	Réalisation fin sept.	Réalisation du 4 ^e trimestre	Cumul fin déc. 2021	Taux de réalisation fin déc. 2021	Réalisation fin déc. 2020	Taux de variation 2020- 2021
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Taxe de protection et d'entretien des infrastructures 80%	4,84	3,56	1,35	4,91	101,39%	4,23	16,04%
TOTAL		4,84	3,56	1,35	4,91	101,39%	4,23	16,04%

Source : DGBF, OTR

- *Produits des amendes*

Pour une prévision annuelle de 1,11 milliard de FCFA de produits des amendes, les réalisations à fin décembre 2021 s'élèvent à 3,22 milliards de FCFA, soit un taux de 290,07% enregistrant une hausse de 405,59% par rapport à la même période de l'année 2020 comme l'indique le tableau 8 ci-après :

Tableau n° 8. Produits des amendes des Commissariats des impôts et des douanes et droits indirects
(en milliards de FCFA, sauf indications contraires)

STRUCTURES	LIBELLE	LFR	Réalisation fin sept.	Réalisation du 4è trimestre	Cumul fin déc. 2021	Taux de réalisation fin déc. 2021	Réalisation fin déc. 2020	Taux de variation 2020- 2021
Commissariat des Impôts	Amendes & Pénalités	0,83	0,06	2,97	3,03	363,86%	0,32	845,65%
Commissariat des Douanes et Droits Indirects		0,28	0,16	0,02	0,19	68,42%	0,32	-40,05%
TOTAL		1,11	0,22	3,00	3,22	290,07%	0,64	405,59%

Source : DGBF, OTR

b. Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont des recettes perçues en contrepartie d'une prestation de service. Elles sont d'origines diverses et représentent toutes les recettes qui ne sont liées ni à un impôt, ni à une taxe. Il s'agit des revenus de l'entreprise et du domaine, des droits et frais administratifs, des autres recettes non fiscales et des produits financiers.

Pour une prévision annuelle de 58,12 milliards de FCFA, les recettes non fiscales recouvrées à fin décembre 2021 se chiffrent à 58,03 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 99,85%.

Comparées aux recouvrements de fin décembre 2020 qui étaient de 72,95 milliards de FCFA, on note une baisse de 14,92 milliards de FCFA, soit un taux de régression de 20,45%. Cette régression s'explique essentiellement par la baisse du niveau de réalisation des revenus de l'entreprise et du domaine et du produit exceptionnel à fin décembre 2021.

Tableau n° 9. Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales
(en milliards de FCFA, sauf indications contraires)

LIBELLES	LFR	Réalisation fin sept.	Réalisation du 4^e trimestre	Cumul fin déc. 2021	Taux de réalisation fin déc. 2021	Réalisation fin déc. 2020	Taux de variation 2020- 2021
Revenus de l'Entreprise et du Domaine	27,65	9,64	9,97	19,61	70,92%	41,73	-53,01%
Produits et participations financières: dividendes	19,5	4,95	9,74	14,69	75,33%	18,96	-22,52%
Loyers d'Immeuble	0,48	0,04	0,02	0,06	12,50%	0,26	-76,92%
Redevances minières	2,81	1,67	0	1,67	59,43%	1,87	-10,70%
Redevances pour la réhabilitation de l'AIGE	4,43	2,76	0	2,76	62,30%	4,71	-41,40%
Redevances téléphoniques	0	0	0	0	-	15,5	-100,00%
Autres Recettes (Contour Global)	0,43	0,22	0,21	0,43	100,00%	0,43	0,00%
Droits et frais administratifs	10,22	6,74	6,29	13,03	127,50%	9,16	42,25%
Régies de recettes	5,11	3,9	2,57	6,47	126,61%	5,7	13,51%
ARCEP	1,2	1,97	1,97	3,94	328,33%	1,05	275,24%
Redevance des documents d'identification (RDI)	2,41	0,01	1,49	1,5	62,24%	1	50,00%
Groupe ANTASER- AFRIQUE au Togo	1,5	0,86	0,26	1,12	74,67%	1,41	-20,57%
Autres Recettes Non Fiscales	10	10,76	3,59	14,35	143,50%	10,18	40,96%
Prélèvement pour l'Apurement de la Dettes du Secteur Pétrolier (PADSP)	6	4,06	1,29	5,35	89,17%	5,16	3,68%

LIBELLES	LFR	Réalisation fin sept.	Réalisation du 4 ^e trimestre	Cumul fin déc. 2021	Taux de réalisation fin déc. 2021	Réalisation fin déc. 2020	Taux de variation 2020- 2021
Divers versements (SRT, recettes consulaires, divers reversements)	4	6,7	2,3	9	225,00%	5,02	79,28%
Produits exceptionnels	0,22	0,06	0,91	0,97	440,91%	4,87	-80,08%
Recettes en atténuation des dépenses	0,22	0,06	0,27	0,33	150,00%	0,3	10,00%
Remises et annulations de dettes extérieures	0	0	0,64	0,64	-	4,57	-86,00%
Produits Financiers	10,03	9,80	0,27	10,07	100,40%	7,01	43,65%
Autres Produits Financiers (intérêts sur prêts rétrocédés)	0,52	0,42	0,16	0,58	111,54%	0,27	114,81%
Commissions sur transferts de la Banque Centrale	8,6	8,6	0	8,6	100,00%	6,15	39,84%
Intérêts de placements	0,91	0,78	0,11	0,89	97,80%	0,59	50,89%
TOTAL	58,12	37	21,03	58,03	99,85%	72,95	-20,45%

Source : DGBF, RGE

- *Revenus de l'entreprise et du domaine*

Les revenus de l'entreprise et du domaine réalisés à fin décembre 2021 s'élèvent à 19,61 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 27,65 milliards de FCFA, soit un taux de 70,92%.

En comparaison avec la réalisation de la même période de l'année 2020 qui s'élevait à 41,73 milliards de FCFA, on observe une diminution de 22,12 milliards de FCFA, soit un taux de régression de 53,01% en raison de la baisse des dividendes et des redevances versés par les entreprises publiques.

- *Droits et frais administratifs*

Prévus pour un montant de 10,22 milliards de FCFA, les droits et frais administratifs à fin décembre 2021 ont été recouvrés à hauteur de 13,03 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 127,50%.

Le rapprochement de ces réalisations à celles de la même période de 2020 qui se chiffraient à 9,16 milliards de FCFA, fait ressortir une hausse de 3,87 milliards de FCFA, soit un taux de progression de 42,25%. Cette hausse s'explique principalement par l'amélioration du niveau de recouvrement des recettes de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) ainsi que par la hausse des recettes de régies suite à l'amélioration du cadre de perception.

- *Autres recettes non fiscales*

Les autres recettes non fiscales essentiellement constituées des recouvrements des versements de la Société de Recouvrement du Togo, des recettes consulaires et des divers versements ont été recouvrées à fin décembre 2021 pour un montant de 14,35 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 10 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 143,50%.

Ces réalisations, comparées à celles de 2020 qui étaient de 10,18 milliards de FCFA, font ressortir une hausse de 4,17 milliards de FCFA, soit un taux de progression de 40,96%. Cette progression s'explique par l'amélioration des versements de recettes issues des prélèvements pour l'apurement de la dette du secteur pétrolier (PADSP) et des surcotes sur l'émission des titres publics au cours de l'exercice 2021.

- *Produits financiers*

Les produits financiers comprennent les intérêts des placements, les commissions sur transferts de la BCEAO, les gains de change et les autres produits financiers.

Pour une prévision annuelle de 10,03 milliards de FCFA, les réalisations se chiffrent à 10,07 milliards de FCFA à fin décembre 2021, soit un taux de recouvrement de 100,40%.

Comparées aux réalisations à fin décembre 2020 qui se chiffraient à 7,01 milliards de FCFA, on note une progression de 3,06 milliards de FCFA, soit un taux d'accroissement de 43,65%.

c. Les dons projets et les dons programmes

A fin décembre 2021, les dons projets et les dons programmes (appuis budgétaires), prévus pour un montant de 127,94 milliards de FCFA, ont été recouverts à hauteur de 83,97 milliards de FCFA, soit un taux de recouvrement de 65,64%.

Cette réalisation, comparée à celle de la même période en 2020 qui était de 102,49 milliards de FCFA, fait ressortir une baisse de 18,52 milliards de FCFA, soit un taux de régression de 18,07%. Cette baisse s'explique par le non décaissement du montant des dons programmes par les partenaires.

Tableau n° 10. Dons projets et dons programmes
(en milliards de FCFA, sauf indications contraires)

LIBELLES	LFR	Réalisation fin sept.	Réalisation du 4 ^e trimestre	Cumul fin déc. 2021	Taux de réalisation fin déc. 2021	Réalisation fin déc. 2020	Taux de variation 2020- 2021
Dons projets	108,34	48,80	34,17	82,97	76,59%	62,01	33,81%
Fonds de concours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	3,28	-100,00%
Dons programmes	19,60	0,12	0,88	1,00	5,10%	37,2	-97,31%
TOTAL GENERAL	127,94	48,92	35,05	83,97	65,64%	102,49	-18,07%

Sources : RGE, DDPF

2. Les ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont des ressources provenant des produits de privatisation, des emprunts projets, des titres publics et d'autres emprunts. La loi de finances, exercice 2021, n'a pas prévu les produits de privatisation et les autres emprunts.

Le taux de réalisation des ressources de trésorerie à fin décembre 2021 est de 91,31%, soit 717,35 milliards de FCFA pour une prévision de 785,62 milliards de FCFA. Comparées à la même période de l'année 2020, les ressources de trésorerie ont enregistré une régression de 5,42%.

Tableau n° 11. Ressources de trésorerie
(en milliards de FCFA, sauf indications contraires)

LIBELLES	LFR	Réalisation fin sept.	Réalisation du 4 ^e trimestre	Cumul fin déc. 2021	Taux de réalisation fin déc. 2021	Réalisation fin déc. 2020	Taux de variation 2020- 2021
Emprunts projets	119,03	51,00	25,13	76,13	63,95%	83,58	-8,92%
Titres publics	535,27	474,5	55,00	529,50	98,92%	445,21	18,93%
Autres emprunts	19,60	0,00	0,00	0,00	0,00%	229,64	-100,00%
Droits de tirages spéciaux	111,72	0,00	111,72	111,72	100,00%	0,00	-
TOTAL GENERAL	785,62	525,50	191,85	717,35	91,31%	758,43	-5,42%

Sources : DGBF, TGE, DDPF

III. L'exécution des dépenses du budget général

Les dépenses du budget général sont constituées des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie.

A fin décembre 2021, le taux d'exécution des dépenses du budget général est de 94,74%, soit un montant de 1 611,68 milliards de FCFA pour des prévisions annuelles de 1 701,20 milliards de FCFA. Par rapport à la même période de l'année 2020, on constate une hausse de 124,72 milliards de FCFA, ce qui correspond à un taux de variation positif de 8,39%.

**Tableau n° 12. Exécution globale des dépenses du budget général
(en milliards de FCFA, sauf indications contraires)**

LIBELLES	LFR	Exécution fin sept. 2021	Exécution du 4 ^{ème} trimestre	Cumul fin déc. 2021	Taux d'exécution fin déc. 2021	Exécution fin déc. 2020	Taux de variation 2020- 2021
Dépenses budgétaires	1 219,28	710,97	426,32	1 137,29	93,28%	1082,77	5,04%
Intérêts de la Dette Publique	101,64	91,56	8,24	99,80	98,20%	100,09	-0,29%
Dépenses en atténuation de recettes	129,53	99,99	35,81	135,80	104,84%	76,06	78,54%
Dépenses de Personnel	246,78	170,52	81,01	251,53	101,93%	234,76	7,14%
Dépenses d'acquisition de biens et services	140,63	84,55	43,83	128,38	91,29%	132,07	-2,79%
Dépenses de Transfert	145,24	114,86	27,04	141,90	97,70%	145,60	-2,54%
Dépenses en capital	455,46	149,49	230,39	379,88	83,41%	394,19	-3,63%
Charges de trésorerie	481,93	353,69	120,70	474,39	97,44%	404,19	17,37%
Amortissement de la Dette	370,21	353,69	8,98	362,67	97,96%	381,60	-4,96%
Compte spécial DTS à la BCEAO	111,72	0,00	111,72	111,72	100,00%	0,00	-
Diminution de la participation de la capital de la NSCT	-	-	-	-	-	22,59	-
TOTAL GENERAL	1 701,20	1 064,66	547,02	1 611,68	94,74%	1 486,96	8,39%

Sources : DGBF, DGTCP, DF

A. L'Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépense

Au cours de l'exécution du budget, des mouvements de crédits peuvent modifier l'autorisation initiale donnée par le Parlement au moment du vote de la loi de finances. Ainsi,

le budget est exécuté à partir des dotations finales qui correspondent aux prévisions de la loi de finances modifiées des mouvements de crédits intervenus après le vote. C'est sur cette base que sont calculés les taux d'exécution budgétaire.

L'exécution des dépenses est encadrée, dès leur engagement, par les fiches d'autorisation de dépenses. Elle est régulée suivant un taux d'ouverture des grandes natures de dépenses.

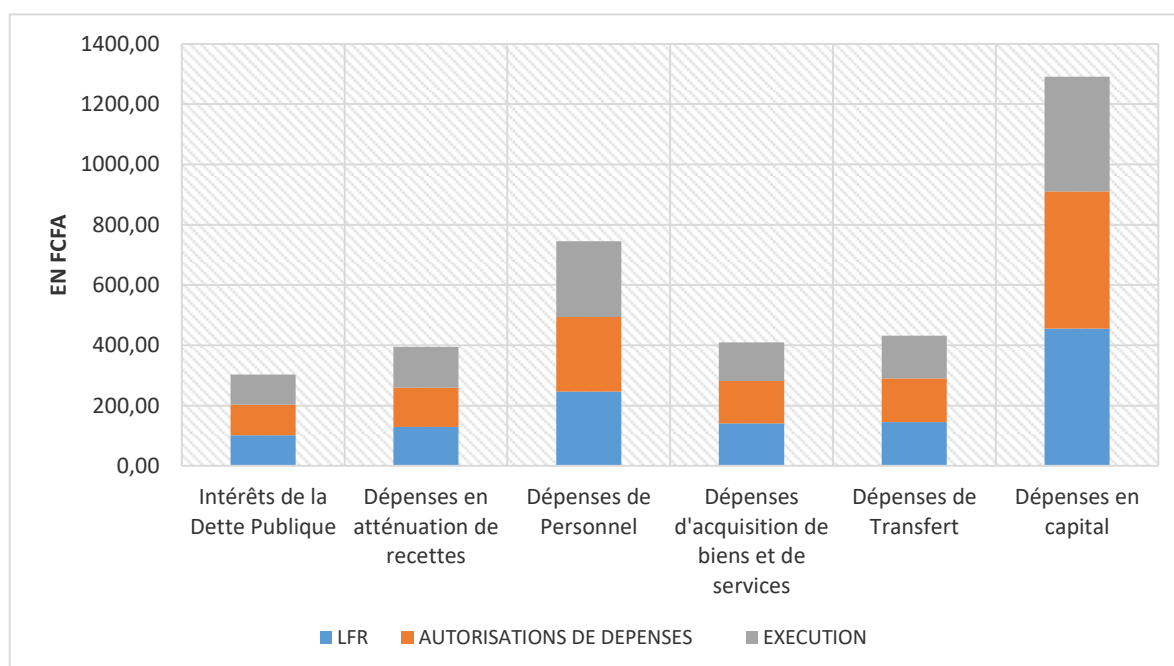
A fin décembre 2021, la part des dépenses autorisées ainsi que leur incidence sur l'exécution de la loi de finances sont retracées dans le tableau 13 suivant :

**Tableau n° 13. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire
(en milliards de FCFA, sauf indications contraires)**

LIBELLES	LFR	AUTORISATIONS DE DEPENSES	TAUX DE DEPENSES AUTORISEES (3 = 2/1)	EXECUTION (4)	TAUX D'EXECUTION (5 = 4/1)	TAUX D'EXECUTION DES DEPENSES AUTORISEES (6 = 4/2)
Intérêts de la Dette Publique	101,64	101,64	100,00%	99,80	98,20%	98,20%
Dépenses en atténuation de recettes	129,53	129,53	100,00%	135,80	104,84%	104,84%
Dépenses de Personnel	246,78	246,78	100,00%	251,53	101,93%	101,93%
Dépenses d'acquisition de biens et de services	140,63	140,63	100,00%	128,38	91,29%	91,29%
Dépenses de Transfert	145,24	145,24	100,00%	141,90	97,70%	97,70%
Dépenses en capital	455,46	455,46	100,00%	379,88	83,41%	83,41%
TOTAL	1 219,28	1219,28	100,00%	1137,29	93,28%	93,28%

Sources : DGBF, DF, DDPF

**Graphique n°3. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution
(en milliards de FCFA)**



Source : DGBF

Au titre du quatrième trimestre de l'année 2021, les dépenses sont autorisées à 100%. Sur les grandes natures de dépenses, les dépenses en atténuation de recettes ont connu la plus forte exécution avec un taux de 104,84%.

Le tableau n°14 présente le taux d'exécution de chaque catégorie de dépenses définie par la LOLF aux différentes phases de la chaîne de la dépense.

**Tableau n° 14. Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense
(en milliards de FCFA, sauf indications contraires)**

LIBELLES	LFR	31-déc-21					
		ENGAGEMENT (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	MANDATEMENT (4)	TAUX D'EXECUTION (5= 4/1)	LIQUIDATION (6)	TAUX D'EXECUTION (7= 6/1)
Dépenses budgétaires	1 219,28	1 137,29	93,28%	1137,29	93,28%	1137,29	93,28%
Intérêts de la Dette Publique	101,64	99,80	98,20%	99,80	98,20%	99,80	98,20%
Dépenses en atténuation de recettes	129,53	135,80	104,84%	135,80	104,84%	135,80	104,84%
Dépenses de Personnel	246,78	251,53	101,93%	251,53	101,93%	251,53	101,93%
Dépenses d'acquisition de biens et services	140,63	128,38	91,27%	128,38	91,29%	128,38	91,29%
Dépenses de Transfert	145,24	141,90	97,70%	141,90	97,70%	141,90	97,70%
Dépenses d'Investissement	455,46	379,88	83,41%	379,88	83,41%	379,88	83,41%
Charges de trésorerie	481,93	474,39	98,44%	474,39	97,44%	474,39	97,44%
Amortissement	370,21	362,67	97,96%	362,67	97,96%	362,67	97,96%
Compte spécial DTS à la BCEAO	111,72	111,72	100,00%	111,72	100,00%	111,72	100,00%
TOTAL GENERAL	1 701,21	1 611,68	94,74%	1 611,68	94,74%	1 611,68	94,74%

Sources : DGBF, DNCF, DF, DDFP

Les dépenses engagées et mandatées se chiffrent à un même montant de 1 611,68 milliards de FCFA pour une prévision de 1 701,21 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 94,74%. Il importe de noter que le niveau de mandatement est égal au niveau de liquidation.

1- Les dépenses budgétaires

Selon l'article 11 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les dépenses budgétaires de l'Etat comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital.

1.1. Les dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires sont constituées des charges financières de la dette, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services, des dépenses de transfert courant et des dépenses en atténuation de recettes.

a- Les charges financières de la dette

Ce sont les intérêts et autres frais financiers versés aux créanciers pour le paiement des charges liées aux emprunts de l'Etat.

Au titre de l'exercice 2021, un montant de 101,64 milliards de FCFA est prévu pour le règlement des intérêts et autres frais financiers aux créanciers de l'Etat. A fin décembre 2021, le montant payé s'élève à 99,80 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 98,20%. Ce montant réglé à fin décembre 2021 a connu une baisse de 0,29% par rapport à son niveau de la même période en 2020 (100,09 milliards de FCFA).

b- Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'Etat fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement l'employeur et à qui il verse des émoluments, ainsi que toutes dépenses induites par ces versements.

Les dépenses de personnel comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et les cotisations patronales. Elles se décomposent en trois (3) catégories à savoir le personnel civil, le personnel militaire et les dépenses communes.

L'ordonnancement des dépenses de personnel au titre de l'année 2021 se chiffre à 251,53 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 101,93% des prévisions annuelles arrêtées à 246,78 milliards de FCFA. Comparé à l'année 2020 où cet ordonnancement s'établissait à 234,76 milliards de FCFA à la même période, on note une hausse de 16,77 milliards de FCFA, soit un taux de variation de 7,14%.

L'effectif du personnel ayant émargé sur le budget général au cours du quatrième trimestre 2021 est passé de 53 475 à 54 016 agents du 1^{er} octobre au 31 décembre 2021, soit une augmentation de 1,01%. Il est passé de 53 312 agents à 54 016 agents de janvier à décembre 2021, soit une augmentation de 1,32%.

c- Les dépenses d'acquisition des biens et services

Ce sont des dépenses qui servent à l'achat des biens et services destinés au fonctionnement des services administratifs.

Le niveau d'ordonnancement des dépenses d'achat des biens et services au 31 décembre 2021 est de 128,38 milliards de FCFA, équivalant à un taux d'exécution de 91,29% par rapport aux prévisions annuelles de 140,63 milliards de FCFA.

Rapporté à fin décembre 2020 où le niveau desdites dépenses se situait à 132,07 milliards de FCFA, il en résulte une variation à la baisse de 2,79%.

d- Les dépenses de transfert

Les dépenses de transfert correspondent aux montants alloués par l'Etat à d'autres personnes (publiques ou privées), sans que celles-ci aient rendu effectivement des services économiques. Il s'agit des transferts aux autres administrations publiques, aux institutions à but non lucratif, aux ménages et des bourses.

A fin décembre 2021, les dépenses de transfert sont ordonnancées à 141,90 milliards de FCFA, représentant 97,70% des prévisions annuelles fixées à 145,24 milliards de FCFA.

Comparées à l'exécution à fin décembre 2020 qui se chiffrait à 145,6 milliards de FCFA, on note une baisse de 3,70 milliards de FCFA, soit un taux négatif de 2,54%.

1.2. Les Dépenses en capital

Les dépenses en capital sont des dépenses publiques concernant la création de biens nouveaux qui se traduisent par un enrichissement. Elles sont financées par des ressources internes et externes.

L'ensemble des dépenses exécutées à fin décembre 2021 s'élève à 379,88 milliards de FCFA pour une prévision de 455,46 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 83,41%. A la même période de l'année dernière, l'exécution se situait à 394,19 milliards de FCFA, soit une baisse de 3,63%.

Le montant des dépenses ordonnancées sur les ressources internes à fin décembre 2021, s'élève à 220,78 milliards de FCFA pour une prévision de 228,10 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 96,79%. (cf. annexe 7).

Les ressources externes proviennent des emprunts projets, des dons projets et des dons programmes. Les décaissements sur ressources extérieures au 31 décembre 2021 se chiffrent à 159,10 milliards de FCFA pour une prévision de 227,37 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 69,97% sur la base des informations disponibles telles que renseignées dans l'annexe 6.

Les décaissements sur les dons projets s'élèvent à 82,97 milliards de FCFA pour une prévision de 108,34 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 76,59% (cf. annexe 3).

Les décaissements sur les emprunts projets s'élèvent à 76,13 milliards de FCFA pour une prévision de 119,03 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 63,95%. (Cf. annexe 4).

L'exécution des dépenses des projets d'investissement par fonction se présente comme l'indique le tableau 15 ci-après.

Tableau n° 15. Tableau récapitulatif des exécutions des projets d'investissement publics par fonction
(en milliards de FCFA, sauf indications contraires)

Fonctions	31-déc-21				
	LFR	AE	CP	Exécution	Taux d'exécution fin déc 2021
Services généraux des administrations publiques	42,18	34,43	34,78	24,24	57,48%
Défense	49,81	6,30	6,30	49,80	99,99%
Ordre et sécurité publics	0,71	0,71	0,71	0,67	94,04%
Affaires économiques	223,02	430,36	232,36	192,16	86,16%
Protection de l'environnement	8,81	12,04	12,04	6,17	70,04%
Logement et équipements collectifs	34,86	72,30	45,99	29,99	86,02%
Santé	53,42	40,04	44,31	48,73	91,22%
Loisirs, culture et culte	0,31	0,31	0,31	0,29	94,22%
Enseignement	9,93	101,33	28,52	5,36	53,99%
Protection sociale	32,42	58,75	26,18	22,47	69,30%
TOTAL	455,46	756,59	431,51	379,88	83,41%

Sources : DGBF, DDPF

L'exécution des dépenses d'investissement par fonction et par source de financements externe et interne se présente comme l'indiquent respectivement les annexes 6 et 7.

Les dépenses en capital comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et les dépenses de transfert en capital.

Au titre de l'exercice 2021, la loi de finances a réparti les crédits budgétaires entre les différents ministères et institutions. A l'intérieur des ministères, ces crédits sont décomposés en programmes (pilotage et soutien et opérationnels) auxquels sont associés des objectifs précis, arrêtés en fonction de la finalité d'intérêt général et d'autres résultats attendus. Par ailleurs, les crédits budgétaires non repartis en programme sont repartis en dotations en vue de couvrir les dépenses spécifiques auxquelles ne peuvent être directement associés des objectifs de politiques publiques ou de critère de performance.

B. La situation d'exécution du budget en programmes et en dotations

Au titre de l'exercice 2021, le budget de l'Etat est présenté en 108 programmes dont 04 programmes de comptes d'affectation spéciale (CAS), et 18 dotations des institutions constitutionnelles et républicaines y compris les dotations au titre des crédits globaux et de la charge financière de la dette publique.

A fin décembre 2021, sur une prévision de 493,16 milliards de FCFA, les crédits repartis en dotations ont été exécutés à hauteur de 610,22 milliards de FCFA, soit un taux de 123,74%.

Prévus pour un montant de 33,37 milliards de FCFA, les crédits repartis en programmes pilotage et soutien connaissent une exécution de 90,57 milliards de FCFA, soit 271,42%. S'agissant des programmes opérationnels, ils sont exécutés à hauteur de 575,26 milliards de FCFA pour une prévision de 692,75 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 83,04%. Globalement, les crédits budgétaires repartis en dotations et programmes y compris certaines dépenses spécifiques ont connu une exécution d'un montant total de 1276,05 milliards de FCFA pour une prévision de 1 219,28 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 104,66%.

L'exécution globale des dotations et programmes de l'Etat à fin décembre 2021 est illustrée dans le tableau 16 ci-après.

**Tableau n° 16. Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes
(en milliards de FCFA, sauf indications contraires)**

LIBELLES	DOTATIONS		PROGRAMMES PILOTAGES		PROGRAMMES OPERATIONNELS		TOTAL		
	LFR	EXECUTION	LFR	EXECUTION	LFR	EXECUTION	LFR	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	101,64	99,80	0,00	0,00	0,00	0,00	101,64	99,80	98,20%
DEPENSES EN ATTENUATION DES RECETTES	129,53	135,80	0,00	0,00	0,00	0,00	129,53	135,80	104,84%
PERSONNEL	15,08	15,22	19,23	77,19	212,46	159,13	246,78	251,53	101,93%
BIENS ET SERVICES	104,65	93,53	8,52	8,12	27,46	26,71	140,63	128,36	91,27%
TRANSFERTS COURANTS	20,87	19,41	2,92	2,92	121,45	119,57	145,24	141,90	97,70%
DEPENSES EN CAPITAL	121,40	107,68	2,70	2,35	331,37	269,85	455,46	379,88	83,41%
TOTAL	493,16	471,44	33,37	90,57	692,75	575,26	1 219,28	1 137,27	93,27%
	95,60%		271,42%		83,04%				

Sources : DGBF, DDPF, DF

Le tableau n° 17 classe les charges de l'Etat en programmes et en dotations à fin décembre 2021 conformément aux dix (10) grandes fonctions de l'Etat. Cette classification fonctionnelle permet de suivre la programmation des charges de l'Etat ainsi que leur niveau d'exécution selon les objectifs sociaux économiques. Ainsi, au terme du quatrième trimestre 2021, le niveau de l'exécution des dépenses budgétaires est illustré dans le tableau 17 ci-après.

**Tableau n° 17. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique
(en milliards de FCFA, sauf indications contraires)**

Nature Economique	FONCTION										Total		
	Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	Exécution	LFR	Taux d'exécution
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	99,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99,80	101,64	98,20%

Nature Economique	FONCTION										Total		
	Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	Exécution	LFR	Taux d'exécution
DEPENSES EN ATTENUATION DES RECETTES	138,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138,77	129,53	107,14%
PERSONNEL	72,21	41,25	17,26	10,65	1,59	0,59	1,80	1,72	102,42	2,04	251,53	246,78	101,93%
BIENS ET SERVICES	55,61	17,76	1,83	8,10	0,10	5,26	0,79	1,64	4,06	33,21	128,36	140,63	91,27%
TRANSFERTS COURANTS	41,52	0,63	1,01	26,53	0,82	1,65	12,93	4,03	46,04	6,74	141,90	145,24	97,70%
DEPENSES EN CAPITAL	20,09	49,80	0,67	261,76	1,41	14,16	8,67	0,29	2,50	20,51	379,88	455,46	83,41%
EXECUTION	425,03	109,44	20,76	307,05	3,92	21,66	24,19	7,69	155,02	62,51	1137,27		
LFR	414,23	106,71	21,81	270,74	12,23	42,42	88,86	8,74	177,30	76,26		1219,28	
TAUX D'EXECUTION	102,61%	102,56%	95,22%	113,41%	32,08%	51,05%	27,22%	87,98%	87,44%	81,96%			93,27%

Sources : DGBF

C. La situation d'exécution de dépenses spécifiques

Les dépenses spécifiques englobent les dépenses sensibles au genre et celles effectuées sur les crédits alloués aux collectivités territoriales ainsi qu'aux secteurs sociaux.

En dehors des crédits budgétaires alloués aux secteurs sociaux qui ont connu une exécution, ceux des collectivités territoriales et du genre sont à la phase d'engagement à fin septembre 2021 comme illustré dans les tableaux 18 et 19.

a. La situation d'exécution des dépenses sensible au Genre

La situation d'exécution du budget programme à fin décembre 2021 montre un taux d'exécution des dépenses sensibles au genre à hauteur de 107,81%.

Ce niveau d'exécution prend en compte les dépenses des ministères consacrées à l'action « Genre et Equité » pour 89,15% et au programme opérationnel « genre » du ministère chargé de la promotion de la femme pour 109,77%.

Cette performance de l'exécution du budget sensible au genre des ministères révèle une meilleure appropriation des procédures par les cellules focales genre, avec l'appui des

contrôleurs financiers délégués, pour un développement du Togo au bénéfice de tous, sans discrimination de sexe comme l'indique le tableau 18 suivant.

Tableau n° 18. Exécution des dépenses sensible au Genre
(en milliards de FCFA, sauf indications contraires)

PROGRAMME	LFR	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
PROGRAMMES PILOTAGE ET SOUTIEN	0,06	0,05	89,15%
PROGRAMMES OPERATIONNELS	0,55	0,60	109,77%
TOTAL	0,61	0,66	107,81%

Sources : DGBF

b. La situation d'exécution des crédits alloués aux collectivités territoriales

Dans l'attente du transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales suite à la communalisation intégrale du territoire national intervenue en 2019, l'exécution du budget 2021 permet au titre des subventions allouées dans le cadre de la décentralisation de commencer le reporting des ressources affectées à ce démembrement de l'Etat. Ainsi, à fin décembre 2021, sur le montant de 6,96 milliards de FCFA alloué au titre des subventions aux dites entités, 6,91 milliards de FCFA a été exécuté, soit un taux d'exécution de 99,32% (cf. tableau 19). Cela témoigne de l'effort consenti par le Gouvernement en vue d'accompagner le processus de décentralisation.

Tableau n° 19. Exécution des crédits alloués aux collectivités territoriales
(en milliards de FCFA, sauf indications contraires)

LIBELLES	LFR	ENGAGEMENT	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
TRANSFERT COURANT	4,21	4,17	4,17	98,93%
INVESTISSEMENT	2,75	2,74	2,74	99,91%
TOTAL	6,96	6,91	6,91	99,32%

Sources : DGBF

Cet appui aux Collectivités locales est appelé à s'étendre à toutes les autres entités étatiques jusqu'à couverture intégrale du champ du budget de l'Etat (Administration centrale,

collectivités locales, Etablissements publics à caractère administratif, Organismes de protection sociale).

c. La situation d'exécution des dépenses sociales

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques sociales visant à améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables, surtout en ce moment de pandémie de coronavirus, des dépenses dites sociales ont été prévues et autorisées dans la loi de finances rectificative (LFR). Les secteurs sociaux ciblés concernent huit (08) ministères ainsi que deux (02) programmes d'appui aux populations (PAPV et PUDC) et une provision pour la lutte contre la COVID-19 comme l'indique le tableau n°20.

Le plan de riposte au COVID-19, dit des "3R" (Riposte, Résilience et Relance) adopté par le Gouvernement en 2020 a connu la poursuite de sa mise en œuvre durant le 4^e trimestre 2021 avec pour objectif essentiel la lutte contre la propagation de la maladie à coronavirus.

A fin décembre 2021, sur les crédits prévisionnels de 456,18 milliards de FCFA alloués aux secteurs sociaux, un montant de 302,45 milliards de FCFA a été exécuté, soit un taux de 66,30%.

**Tableau n° 20. Exécution des dépenses sociales
(en milliards de FCFA, sauf indications contraires)**

MINISTERES		LFR	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	14,93	7,97	53,37%
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	137,57	142,52	103,60%
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	42,99	39,69	92,34%
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	85,82	40,47	47,16%

MINISTERES		LFR	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	2,92	3,25	111,18%
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	37,84	16,89	44,63%
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	18,57	1,48	7,97%
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	42,26	2,12	5,03%
	COVID	43,28	28,06	64,82%
	PUDC	10,00	0,00	0,00%
	PAPV	20,00	20,00	100,00%
	TOTAL GENERAL	456,18	302,45	66,30%

Sources : DGBF

2- Les charges de trésorerie

Elles portent sur le remboursement des emprunts à court, moyen et long termes.

D'un montant prévisionnel de 370,21 milliards de FCFA, le principal remboursé à fin décembre 2021 s'élève à 362,66 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 97,96% (cf. Tableau 14).

IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)

Des Comptes spéciaux du Trésor peuvent être ouverts par une loi de finances pour retracer les opérations effectuées par les services de l'Etat. Ils comprennent les catégories suivantes :

- les comptes d'affectation spéciale (CAS) ;
- les comptes de commerce ;
- les comptes de règlement avec les gouvernements ou autres organismes étrangers ;
- les comptes de prêts ;
- les comptes d'avances ;
- les comptes de garanties et d'aval.

Au titre de l'exercice 2021, seuls les comptes d'affectation spéciale ont été ouverts. Ils comprennent :

- le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) ;
- le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH) ;
- le Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT) ;
- le Fonds national du développement forestier (FNDF).

Conformément à l'article 35 alinéa 2 de la loi organique n° 2014 - 013 du 27 juin 2014 relative aux lois des finances, ces comptes ont été érigés en programmes au titre de l'exercice 2021. Le tableau ci-après illustre l'exécution desdits programmes.

**Tableau n° 21. Programmes des comptes d'affectation spéciale
(en milliards de FCFA)**

CAS	31-déc-21			
	LFR			
	Crédit de paiement	Recettes	Exécution	Taux d'exécution
Programme FNAPP (Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle)	0,6	0,88	0,88	146,67%
Programme FSDH (Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie)	0,36	0,88	0,88	244,44%
Programme FPD'T (Ministère de l'industrie et du tourisme)	0,25	0,17	0,17	68,00%
Programme FNDF (Ministère de l'environnement et des ressources forestières)	0,45	0,37	0,37	82,22%
TOTAL	1,66	2,30	2,30	138,55%

Source : PGE

Prévus pour un montant de 1,66 milliard de FCFA, les recettes des CAS ont été recouvrées à fin décembre 2021 pour un montant de 2,30 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 138,55%.

Le rapprochement de cette réalisation à celle de fin décembre 2020 (0,99 milliard de FCFA), fait ressortir une amélioration de recouvrement desdites recettes.

V. Les soldes

Sur la base des encaissements et ordonnancements effectués, la situation de l'exécution du budget de l'Etat au 31 décembre 2021 fait ressortir un excédent global de 27,25 milliards de FCFA, soit 584,54% du PIB, qui est imputable à l'effet conjugué des situations ci-après :

- recettes : 1 638,93 milliards de FCFA pour une prévision de 1 701,20 milliards de FCFA, soit un taux de 96,34% ;
- dépenses : 1 611,68 milliards de FCFA pour une prévision de 1 701,20 milliards de FCFA, soit un taux de 94,74% ;
- solde budgétaire de -215,71 milliards de FCFA ;
- solde de trésorerie de 242,96 milliards de FCFA ;
- solde nul d'exécution des comptes spéciaux du Trésor ;

**Tableau n° 22. Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin décembre 2021
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	31-déc-21			Taux de variation 2020-2021
	LFR (1)	EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT) (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	
RECETTES DU BUDGET GENERAL (a)	1 701,20	1 638,93	96,34%	5,09%
Recettes budgétaires (c)	915,58	921,58	100,65%	15,03%
Recettes fiscales	729,53	779,58	106,86%	18,99%
Recettes non fiscales	58,12	58,03	99,85%	-20,45%
Dons projets	108,34	82,97	76,59%	33,81%
Dons programmes	19,60	1,00	5,10%	-90,93%
Ressources de trésorerie (d)	785,62	717,35	91,31%	48,66%
Emprunts projets	119,03	76,13	63,95%	-8,92%
Titres publics	535,27	529,50	98,92%	18,93%
Autres emprunts	19,60	0,00	0,00%	-100,00%
DTS	111,72	111,72	100,00%	-
DEPENSES DU BUDGET GENERAL (e)	1 701,20	1 611,68	94,74%	8,39%
Dépenses budgétaires (f)	1 219,28	1 137,29	93,28%	5,04%
Intérêts de la Dette Publique	101,64	99,80	98,20%	-0,29%
Dépenses en atténuation de recettes	129,53	135,80	104,84%	78,54%
Dépenses de Personnel	246,78	251,53	101,93%	7,14%
Dépenses d'acquisition de biens et services	140,63	128,38	91,29%	-2,79%
Dépenses de Transfert	145,24	141,90	97,70%	-2,54%
Dépenses en capital	455,46	379,88	83,41%	-3,63%
Charges de trésorerie (g)	481,93	474,39	98,44%	17,37%
Amortissement de la dette	370,21	362,67	97,96%	-4,96%

LIBELLES	31-déc-21			Taux de variation 2020-2021
	LFR (1)	EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT) (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	
Compte spécial DTS à la BCEAO	111,72	111,72	100,00%	-
Solde du budget général (h = a - e)	0,00	27,25	-	-
Solde budgétaire (i = c- f)	-303,69	-215,71	-	
Solde de trésorerie (j = d-g)	303,69	242,96	-	
Recettes des CST(k)	1,66	2,30	138,55%	-
Dépenses des CST (l)	1,66	2,30	138,55%	-
Solde des CST (m = k - l)	0,00	0,00	-	-
Solde général d'exécution (n= h-m)	0,00	27,25	-	-

Sources : DGBF

Conclusion

L'exécution du budget de l'Etat à fin décembre 2021 dégage un solde positif de 27,25 milliards de FCFA, résultant des recettes encaissées pour 1 638,93 milliards de FCFA, des dépenses ordonnancées à hauteur de 1 611,68 milliards de FCFA et du solde nul des Comptes spéciaux du trésor.

Annexes

Annexe n° 1. Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique au quatrième trimestre 2021

CATEGORIES	Octobre	Novembre	Décembre
A1	5 869	5 875	5 956
A2	13 175	13 302	13 510
A3	359	370	401
B	24 975	24 966	25 005
C	3 263	3 246	3 258
D	5 240	5 246	5 257
Contractuels	498	513	533
Contractuels AN	96	96	96
Total	53 475	53 614	54 016

Source : DF

Annexe n° 2. Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés au quatrième trimestre 2021

INSTITUTIONS	Octobre	Novembre	Décembre
Membres du gouvernement et assimilés	52	52	52
Membres Cour Constitutionnelle	7	7	7
Président de la Cour Suprême	1	1	1
Membres Cour des Comptes	24	24	24
Députés AN	91	91	91
Anciens Premiers Ministres	8	8	8
Ancien Président de l'AN	4	4	4
Anciennes Premières Dames	1	1	1
Médiateur de la République	1	1	1
Chef de file de l'Opposition	1	1	1
SG des Ordres Nationaux	1	1	1
TOTAL	191	191	191

Source : DF

**Annexe n° 3. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons
(en milliards de FCFA)**

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions fin décembre 2021	Taux d'exécution
AFD	7,90	6,50	82,28%
AIEA	0,05	0,06	133,46%
BAD	3,24	1,97	60,73%
BADEA	0,48	0,25	51,81%
BM	25,64	13,07	50,98%
FEM	2,29	0,62	27,18%
FIDA	3,25	1,01	30,91%
Fonds Allemand	5,38	3,55	66,06%
Fonds Coréens	0,41	0,00	0,00%
Fonds Egyptiens	0,20	0,05	26,27%
Fonds Gavi	0,74	1,74	236,41%
Fonds Mondial	20,11	21,60	107,38%
Fonds Vert pour le climat	0,06	0,15	250,00%
GIZ	9,12	17,08	187,35%
KFW	11,25	5,23	46,52%
OMC	0,17	0,06	38,50%
PNUD	1,55	0,50	32,14%
PNUE	0,29	0,17	58,64%
République Fédérale d'Allemagne	0,49	0,26	54,22%
UE	13,87	7,54	54,35%
UEMOA	1,67	1,56	93,18%
UNICEF	0,20	0,00	0,00%
TOTAL	108,34	82,97	76,59%

Sources : DDPF, DGBF

**Annexe n° 4. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts
(en milliards de FCFA)**

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions fin décembre 2021	Taux d'exécution
AFD	9,28	5,26	56,70%
BAD	5,49	4,80	87,50%
BADEA	2,78	1,23	44,30%
BID	9,59	3,54	36,86%
BIDC	3,16	1,72	54,60%
BM	40,58	21,53	53,06%
BOAD	14,49	19,19	132,40%
EXIM BANK Inde	7,43	5,16	69,41%
FIDA	1,65	0,96	57,88%
Financement rechercher	10,00	0,00	0,00%
FKD	2,00	2,01	100,50%
Fonds Abudhabi	1,18	1,15	97,25%
Fonds spécial du Nigéria	0,64	0,11	17,51%
FSD	2,29	2,17	94,66%
FSID	0,35	0,33	93,16%
OFID	2,87	2,26	78,76%
Rimon-Group	5,25	4,71	89,80%
TOTAL	119,03	76,13	63,95%

Source : DDPF, DGBF

**Annexe n° 5. Tableau récapitulatif de l'exécution des programmes et des dotations par ministères
(en milliards de FCFA)**

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN DECEMBRE 2021		
			AE	CP	EXECUTION
110	Assemblée Nationale	Dotation: Assemblée Nationale	0,62	5,51	5,58
		Total Assemblée Nationale	0,62	5,51	5,58
120	Présidence de la République	Dotation: Présidence de la République	1,15	24,37	22,96
		Total Présidence de la République	1,15	24,37	22,96

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN DECEMBRE 2021		
			AE	CP	EXECUTION
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	Pilotage et soutien aux services de l'IFSI	0,01	0,07	0,05
		Inclusion financière et secteur informel	4,72	1,82	0,63
		Total Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	4,72	1,89	0,68
130	Premier Ministère	Dotation : Pilotage stratégique de la Primature	0,25	1,35	1,40
		Total Premier Ministère	0,25	1,35	1,40
131	Secrétariat Général du Gouvernement	Dotation : SGG	0,01	0,18	0,11
		Total Secrétariat Général du Gouvernement	0,01	0,18	0,11
140	Cour Constitutionnelle	Dotation: Cour Constitutionnelle	1,19	0,67	0,60
		Total Cour Constitutionnelle	1,19	0,67	0,60
150	Cour Suprême	Dotation: Cour Suprême	0,02	0,48	0,60
		Total Cour Suprême	0,02	0,48	0,60
160	Médiature	Dotation: Médiature	0,00	0,08	0,07
		Total Médiature	0,00	0,08	0,07
170	Cour des Comptes	Dotation: Cour des Comptes	0,00	1,03	0,96
		Total Cour des Comptes	0,00	1,03	0,96
180	Conseil Economique et Social	Dotation: Conseil Economique et Social	0,00	0,30	0,00
		Total Conseil Economique et Social	0,00	0,30	0,00
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	Dotation : Pilotage et soutien aux services de la HAAC	0,00	0,32	0,29
		Total Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	0,00	0,32	0,29
210	Ministère de l'Economie et des Finances	Pilotage et soutien des services du MEF	0,01	1,55	1,16
		Mobilisation des ressources financières	0,00	19,55	19,55

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN DECEMBRE 2021			
			AE	CP	EXECUTION	
		Gestion macroéconomique	3,73	5,43	0,32	
		Programmation et gestion budgétaire	0,01	2,79	1,61	
		Gestion de la trésorerie de l'Etat, production des comptes publics et sauvegarde du patrimoine de l'Etat	7,02	10,38	9,62	
		Contrôle, audit des finances publiques et lutte contre la fraude et la corruption	0,01	1,72	1,28	
		Dotation : Dépenses communes de transfert	0,00	10,30	10,24	
		Dotation: Charges financières de la dette publique	0,00	101,64	99,80	
		Dotation: Dépenses communes ordinaires	0,00	223,81	219,34	
		Dotation: Dépenses communes d'investissement	70,94	70,94	57,44	
		Total Ministère de l'Economie et des Finances	81,72	448,11	420,37	
	220	Ministère du Plan et de la Coopération	Pilotage et Soutien aux services du ministère du plan et de la coopération	0,02	0,80	0,81
			Planification du développement	2,90	4,09	1,95
			Coopération au développement	0,00	0,26	0,03
Total Ministère du Plan et de la Coopération			2,92	5,15	2,79	
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	Pilotage et soutien aux services du ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur	0,08	0,69	1,19	
		Diplomatie économique et rayonnement du Togo aux plans sous régional, régional et international	0,17	14,27	6,79	
		Mobilisation de la diaspora et placement des togolais dans les Organisations internationales	0,00	0,08	0,01	

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN DECEMBRE 2021		
			AE	CP	EXECUTION
		Total Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	0,25	15,04	7,98
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	Pilotage et soutien aux services du MDBJEJ	0,05	0,20	0,19
		Développement à la base	5,05	7,35	2,76
		Jeunesse	3,07	7,38	5,03
		Total Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	8,18	14,93	7,97
310	Ministère des Armées	Pilotage et soutien du MDAC	0,04	0,20	0,16
		Préparation et emploi des Forces	1,69	20,95	19,66
		Équipement, logistique et soutien interarmées	1,54	38,71	42,84
		Anciens combattants, mémoires, lien armée - nation	0,03	0,08	0,07
		Dotation: Infrastructures militaires + Besoins spécifiques MDAC + Renseignements	47,89	50,31	50,31
		Total Ministère des Armées	51,20	110,25	113,04
410	Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	Pilotage et soutien aux services du MATDDT	0,02	0,37	0,69
		Décentralisation et Déconcentration	5,09	10,53	7,25
		Gouvernance Politique et Institutionnelle	0,00	0,82	0,31
		Développement des Territoires	2,19	2,29	2,30
		Total Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	7,30	14,01	10,55
420	Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	Pilotage et soutien des services du ministère de la justice	0,01	0,69	2,21
		Administration de la justice	0,00	3,21	1,93
		Accès au droit et à la justice	0,00	0,12	0,06

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN DECEMBRE 2021		
		AE	CP	EXECUTION
	Administration pénitentiaire et réinsertion	0,00	1,62	1,42
	Total Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	0,02	5,64	5,62
421	Conseil Supérieur de la Magistrature	0,00	0,07	0,06
	Total Conseil Supérieur de la Magistrature	0,00	0,07	0,06
430	Pilotage et soutien des services du MSPC	0,06	0,24	1,35
	Sécurité intérieure et criminalité transfrontalière	0,31	13,85	15,20
	Protection civile	0,32	1,76	1,12
	Dotation du MSPC	0,00	1,23	1,23
	Total Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	0,69	17,08	18,90
510	Pilotage et soutien des services du ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat	11,92	11,37	47,29
	Enseignements Préscolaire et Primaire	27,19	73,75	84,38
	Enseignement secondaire général	2,99	10,63	1,59
	Enseignement technique et Formation professionnelle	27,19	41,12	8,56
	Artisanat	0,00	0,69	0,70
	Total Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	69,30	137,57	142,52
530	Pilotage et soutien aux services du MESR	1,05	0,43	0,36
	Enseignement Supérieur : Orientation et Promotion de la Formation Professionnelle vers les Métiers Prioritaires	9,14	37,80	37,63
	Recherche et Innovation	21,93	4,76	1,71

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN DECEMBRE 2021		
		AE	CP	EXECUTION
	Total Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	32,12	42,99	39,69
610	Pilotage et soutien des services du ministère en charge de la santé	0,17	3,77	21,62
	Offre de services de santé de qualité et lutte contre la maladie	25,51	57,73	15,13
	Couverture Santé Universelle	2,61	4,48	3,66
	Réponse aux urgences sanitaires	22,31	19,84	0,06
	Total Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	50,60	85,82	40,47
710	Pilotage et soutien au services du ministère en charge de la fonction publique	0,02	0,56	0,70
	Fonction publique	0,01	0,45	0,47
	Modernisation de l'administration publique	0,67	0,89	0,22
	Emploi	0,00	1,30	1,27
	Travail	0,00	0,90	0,96
	Total Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	0,70	4,10	3,61
720	Pilotage et soutien aux services du ministère de la Communication et des Médias (MCM)	0,02	1,60	2,09
	Communication et information	0,04	2,42	2,34
	Total Ministère de la Communication et des Médias	0,05	4,02	4,43
740	Pilotage et soutien aux services du ministère	0,03	1,22	1,59
	Promotion de l'action sociale	0,00	0,58	0,56
	Protection de l'enfant	0,00	0,38	0,33
	Genre et promotion de la femme	0,04	0,55	0,60

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN DECEMBRE 2021		
		AE	CP	EXECUTION
	Alphabétisation et éducation non formelle	0,00	0,18	0,17
	Total Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	0,07	2,92	3,25
750	Pilotage et soutien aux services du Ministère des Sports et des Loisirs (MSL)	0,05	0,21	0,21
	Sports et Loisirs	0,25	3,66	3,26
	Total Ministère des Sports et Loisirs	0,30	3,87	3,48
760	Pilotage et soutien aux services du MUHRF	0,01	0,25	0,30
	Développement des infrastructures de production de l'information géographique	0,12	0,18	0,20
	Logement décent	0,35	0,58	0,57
	Cadre de vie	4,97	5,78	1,89
	Total Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	5,45	6,80	2,97
810	Pilotage et soutien aux services du ministère	0,40	3,88	2,36
	Organisation de l'espace agricole et des filières agricoles, animales et halieutiques	17,68	6,91	2,19
	Amélioration de la productivité et valorisation des produits	24,27	20,86	10,82
	Sécurité alimentaire et résilience des populations	5,21	6,19	1,52
	Total Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	47,56	37,84	16,89
811	Pilotage et soutien des services du MEHV	0,08	0,50	0,47
	Gestion intégrée des ressources en eau	0,33	0,22	0,18
	Approvisionnement en eau potable	42,17	17,73	0,75
	Assainissement collectif des eaux pluviales, des eaux usées et excréta	0,23	0,12	0,07

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN DECEMBRE 2021		
			AE	CP	EXECUTION
		Total Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	42,80	18,57	1,48
813	Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	Pilotage et soutien aux services du Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière (MEMPPC)	0,01	0,07	0,09
		Transport maritime	1,76	1,33	1,26
		Filière halieutique	0,61	0,61	0,57
		Développement et protection du littoral	0,10	0,10	0,10
		Total Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	2,48	2,11	2,02
820	Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	Pilotage et soutien aux services du MCICL	0,38	0,69	0,81
		Commerce et Consommation Locale	2,58	13,39	12,66
		Industrie	0,12	0,38	0,34
		Total Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	3,08	14,47	13,82
821	Ministère de la Promotion des Investissements	Dotation Ministère de la promotion des investissements	0,10	0,23	0,23
		Total Ministère de la Promotion des Investissements	0,10	0,23	0,23
830	Ministère des travaux publics	Pilotage et soutien aux services du MTP	0,22	1,07	1,10
		Réseaux de routes nationales	148,50	79,13	44,45
		Développement des bâtiments publics	1,90	5,76	5,01
		Total Ministère des travaux publics	150,61	85,97	50,56
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	Pilotage et soutien aux services du Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales (MDPR)	0,00	0,06	0,05
		Développement et extension du réseau des pistes rurales	10,03	10,08	4,18
		Total Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	10,03	10,14	4,23

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN DECEMBRE 2021		
			AE	CP	EXECUTION
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	Pilotage et soutien aux services du Ministère des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires	0,03	0,16	0,12
		Transport aérien	0,08	0,83	0,65
		Services de transports routiers et ferroviaires	21,46	8,89	6,47
		Total Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	21,56	9,88	7,24
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	Pilotage et soutien	0,06	0,34	0,54
		Mines	4,24	4,45	0,11
		Energies	111,30	37,47	1,48
		Total Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	115,60	42,26	2,12
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	Pilotage et soutien aux services du Ministère de la Culture et du Tourisme	0,03	0,62	1,09
		Culture	0,00	0,69	0,45
		Tourisme	0,20	0,41	0,22
		Total Ministère de la Culture et du Tourisme	0,22	1,71	1,76
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	Pilotage et soutien aux services du MERF	0,37	1,44	1,62
		Gestion durable des écosystèmes	2,50	4,13	1,57
		Environnement et mobilité durable	5,84	6,10	0,53
		Total Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	8,71	11,67	3,72
870	Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	Pilotage et soutien aux services du MENTD	0,01	0,08	0,09
		Infrastructures numériques et postales	20,71	20,92	12,21
		Digitalisation des activités économiques et sociales	37,08	8,09	0,08

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN DECEMBRE 2021		
		AE	CP	EXECUTION
	Total Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	57,79	29,09	12,38
920	Pilotage et soutien des actions du MDHFCRIR	0,02	0,22	0,27
	Promotion et protection des droits de l'homme	0,00	0,05	0,03
	Consolidation de la démocratie et de la paix	0,00	0,03	0,05
	Formation à la citoyenneté	0,00	0,09	0,05
	Relations avec les institutions de la République	0,00	0,04	0,02
	Total Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	0,02	0,44	0,40
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	0,00	0,35	0,36
	Total Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	0,00	0,35	0,36
TOTAL GENERAL		779,37	1219,28	978,18

Sources : DGBF

**Annexe n° 6. Exécution du PIP par fonction sur ressources externes
(en milliards de FCFA)**

Fonctions	31-déc-21				
	LFR	AE	CP	Exécution	Taux d'exécution fin déc 2021
Services généraux des administrations publiques	21,97	20,22	21,97	4,15	18,89%
Défense	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Ordre et sécurité publics	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Affaires économiques	114,01	223,05	114,01	89,50	78,50%
Protection de l'environnement	7,36	6,12	7,36	4,76	64,67%
Logement et équipements collectifs	20,13	44,88	20,13	15,82	78,59%

Fonctions	31-déc-21				
	LFR	AE	CP	Exécution	Taux d'exécution fin déc 2021
Santé	44,61	46,92	44,61	40,06	89,79%
Loisirs, culture et culte	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Enseignement	7,39	51,62	7,39	2,85	38,64%
Protection sociale	11,91	40,10	11,91	1,96	16,43%
TOTAL	227,37	432,92	227,37	159,10	69,97%

Sources : DGBF

**Annexe n° 7. Exécution du PIP par fonction sur ressources internes
(en milliards de FCFA)**

Fonctions	31-déc-21				
	LFR	AE	CP	Exécution	Taux d'exécution fin déc 2021
Services généraux des administrations publiques	20,22	20,22	20,22	12,10	59,83%
Défense	49,81	49,81	49,81	44,48	89,30%
Ordre et sécurité publics	0,71	0,71	0,71	0,59	83,16%
Affaires économiques	109,01	109,01	109,01	87,95	80,68%
Protection de l'environnement	1,45	1,45	1,45	1,04	71,65%
Logement et équipements collectifs	14,73	14,73	14,73	12,51	84,98%
Santé	8,81	8,81	8,81	7,69	87,35%
Loisirs, culture et culte	0,31	0,31	0,31	0,12	38,11%
Enseignement	2,54	2,54	2,54	0,46	18,10%
Protection sociale	20,51	20,51	20,51	0,26	1,27%
TOTAL	228,10	228,10	228,10	167,20	73,30%

Sources : DGBF

**Annexe n° 8. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative
(en milliards de FCFA)**

MINISTERES		FONCTIONS										TOTAL
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
110	Assemblée Nationale	5,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,51
120	Présidence de la République	22,14	0,70	0,00	1,20	0,00	0,00	0,33	0,00	0,00	0,00	24,37
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	0,07	0,00	0,00	1,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,89
130	Premier Ministère	1,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,35
131	Secrétariat Général du Gouvernement	0,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,18
140	Cour Constitutionnelle	0,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,67
150	Cour Suprême	0,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,48
160	Médiature	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08
170	Cour des Comptes	1,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,03

MINISTERES		FONCTIONS										TOTAL
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
180	Conseil Economique et Social	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,30
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	0,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,32
210	Ministère de l'Economie et des Finances	331,11	0,00	0,35	39,52	0,00	15,97	0,06	0,13	0,00	60,97	448,11
220	Ministère du Plan et de la Coopération	5,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,09	0,00	5,15
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	14,86	0,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,04
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	0,18	0,00	0,00	8,60	0,00	1,07	0,00	0,00	1,00	4,08	14,93
310	Ministère des Armées	2,58	105,83	0,39	0,00	0,00	0,00	1,16	0,00	0,05	0,25	110,25

MINISTERES		FONCTIONS										TOTAL
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
410	Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	12,72	0,00	0,00	0,00	0,72	0,46	0,00	0,11	0,00	0,00	14,01
420	Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	0,39	0,00	5,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,64
421	Conseil Supérieur de la Magistrature	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07
430	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	1,41	0,00	15,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	17,08
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	4,85	0,00	0,00	0,69	0,00	0,00	0,00	0,00	132,02	0,00	137,57

MINISTERES		FONCTIONS										TOTAL
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	0,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,00	0,00	42,25	0,00	42,99
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	1,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83,04	0,00	1,24	0,38	85,82
710	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	1,67	0,00	0,00	2,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,23	0,00	4,10
720	Ministère de la Communication et des Médias	0,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,71	0,00	0,00	4,02
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	0,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,16	2,56	2,92
750	Ministère des Sports et Loisirs	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,72	0,00	0,00	3,87

MINISTERES		FONCTIONS										TOTAL
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	0,21	0,00	0,00	0,00	0,00	6,60	0,00	0,00	0,00	0,00	6,80
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	2,39	0,00	0,00	35,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37,84
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	0,20	0,00	0,00	0,62	0,00	17,75	0,00	0,00	0,00	0,00	18,57
813	Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	0,07	0,00	0,00	1,94	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,11
820	Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	0,32	0,00	0,00	14,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,47

MINISTERES		FONCTIONS										TOTAL
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
821	Ministère de la Promotion des Investissements	0,00	0,00	0,00	0,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,23
830	Ministère des travaux publics	0,33	0,00	0,00	80,91	0,00	0,18	4,27	0,03	0,26	0,00	85,97
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	0,05	0,00	0,00	10,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,14
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	0,11	0,00	0,00	9,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,88
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	0,25	0,00	0,00	42,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42,26
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	0,23	0,00	0,00	0,54	0,00	0,00	0,00	0,94	0,00	0,00	1,71

MINISTERES		FONCTIONS										TOTAL
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	0,26	0,00	0,00	0,00	11,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11,67
870	Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	0,08	0,00	0,00	21,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8,01	29,09
920	Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	0,18	0,00	0,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,09	0,00	0,00	0,44
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	0,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,35
Total général		414,23	106,71	21,81	270,74	12,23	42,42	88,86	8,74	177,30	76,26	1219,28

Sources : DGBF